



Chambre des communes
CANADA

**Comité permanent des ressources humaines, du
développement des compétences, du
développement social et de la condition des
personnes handicapées**

HUMA • NUMÉRO 009 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 12 avril 2010

—
Présidente

Mme Candice Hoepfner

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le lundi 12 avril 2010

• (1530)

[Traduction]

La présidente (Mme Candice Hoepfner (Portage—Lisgar, PCC)): Je déclare ouverte la neuvième séance du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. Nous poursuivons notre étude sur la contribution fédérale pour diminuer la pauvreté au Canada.

Nous recevons avec grand plaisir, par vidéoconférence, de Kelowna, le chef Robert Louie, de la première nation de Westbank.

Chef Louie, je vous souhaite la bienvenue. Nous sommes ravis de vous accueillir parmi nous aujourd'hui.

Est-ce que vous nous entendez bien?

Le chef Robert Louie (chef, Première nation Westbank): Oui.

Merci beaucoup, madame la présidente. Je suis heureux d'être ici.

La présidente: Très bien. Nous attendons avec impatience de vous entendre.

Nous allons d'abord écouter votre exposé. Vous aurez droit à 10 minutes environ, après quoi, nous passerons aux questions.

Est-ce que cela vous convient?

Le chef Robert Louie: Oui.

La présidente: Bien. Je vais maintenant vous céder le micro, chef Louie. Je vous aviserai quand il ne restera plus qu'une minute à votre temps de parole.

Le chef Robert Louie: Merci beaucoup, madame la présidente.

C'est certes un plaisir de me trouver ici. Je tiens à remercier M. Cannan, député de la région de Kelowna, de m'avoir invité à participer à ce débat.

Je m'appelle Robert Louie. Je suis le chef de la première nation de Westbank, un poste que j'occupe depuis maintenant 18 ans. Je siège aussi au conseil depuis 1974. J'ai donc été témoin de nombreuses transformations.

En effet, la PNW juge important de tout faire pour favoriser les changements positifs. Par changements positifs, j'entends l'accès à un emploi, à un logement, à des normes à tout le moins égales à celles dont bénéficie le Canadien moyen. La pauvreté et, partant, tous les problèmes qu'elle entraîne, n'est pas un phénomène étranger à notre communauté. Nous avons travaillé fort pour sortir de celle-ci et atteindre l'autosuffisance.

Voilà ce à quoi nous avons consacré nos efforts. Je n'ai pas l'intention de vous ennuyer avec des détails. Vous savez quels sont les taux de suicide au Canada. Vous connaissez bien, j'en suis certain, le dossier de la pauvreté infantile et la situation des enfants

qui sont pris en charge par les organismes de protection de la jeunesse au Canada. J'éviterai d'aborder ces sujets.

Cela dit, il faut faire quelque chose pour régler le problème, car le manque d'initiative nuit aux premières nations du Canada. J'insiste là-dessus. La Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones a évalué à 11 milliards de dollars le coût des dépenses qu'il faudra engager d'ici 2016 pour répondre aux besoins des premières nations du Canada. Cette estimation date de 10 ans. Or, si nous nous fions à ce chiffre, et sachant que tout a augmenté, le coût de l'inaction risque d'être beaucoup plus élevé aujourd'hui.

Comment expliquer les réalisations de la première nation de Westbank? Je vais vous dire quelques mots à ce sujet et formuler quelques recommandations que le comité voudra peut-être analyser plus à fond.

D'abord, l'autonomie gouvernementale et tout ce qu'elle implique exige d'une première nation qu'elle possède des capacités en matière de gouvernance. Vous êtes sans doute au courant, et avez probablement entendu parler, de sources diverses, des recherches que mène depuis 10 ans l'Université Harvard aux États-Unis dans le domaine de l'autonomie gouvernementale des premières nations. Ces études, à mon avis, n'ont rien de dérisoire. En ce qui nous concerne, l'autonomie gouvernementale a apporté à notre première nation, et à l'ensemble des communautés, des avantages énormes.

Ensuite, il y a les progrès graduels que les communautés des premières nations peuvent réaliser. Mentionnons, par exemple, la gestion des terres des premières nations. Je préside le processus à l'échelle nationale. Les premières nations cherchent à obtenir un droit de regard sur leurs terres et leurs ressources. Il s'agit là d'un premier pas vers l'autonomie gouvernementale. À cet égard, les exemples de réussite abondent au Canada. Toutefois, l'important est d'exercer un contrôle sur ces terres et ressources et de prendre des mesures en faveur de l'autonomie gouvernementale.

Pour ce qui est de l'imposition de taxes sur les terres de réserve — il en est question à l'article 83 de la loi, l'ancien chef Manny Jules ayant joué un rôle à ce chapitre —, l'argent versé par les contribuables d'une réserve reste à l'intérieur de celle-ci et sert à financer les travaux d'infrastructures au sein de la communauté. Je fais allusion ici aux canalisations pour les eaux usées, aux conduites d'eau, soit les services de base qui permettent d'assurer le développement d'une région. Il s'agit là de quelque chose d'essentiel.

La création de possibilités de développement économique constitue, à mon avis, un objectif très important. Infrastructure Canada, les fonds d'infrastructure fournis par le ministère des Affaires indiennes, les programmes comme Entreprise autochtone Canada sont tous des outils de promotion économique. Il y a beaucoup à dire sur la nécessité d'aider les premières nations au chapitre du développement économique.

• (1535)

Autre point: le règlement des revendications territoriales. Vous avez vu ce que cette démarche apporte aux communautés. Elle a servi de véritable catalyseur dans les Prairies — en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta. Le règlement des revendications territoriales demeure un objectif pour les communautés de la Colombie-Britannique, y compris celle de Westbank. Nous sommes également d'avis que la conclusion d'ententes sur le partage des recettes avec la province, avec l'appui du Canada, peut jouer un rôle clé.

Il y a des industries, comme celle du jeu, qui sont relativement nouvelles en Colombie-Britannique. Il n'y a pas beaucoup de premières nations qui sont présentes dans ce secteur. Toutefois, je crois qu'il offre des débouchés en matière de développement économique. La participation des premières nations, en Ontario et dans les Prairies, à l'industrie du jeu permet de dégager les ressources et les fonds nécessaires pour aider une première nation à quitter le monde de la pauvreté pour celui des affaires.

Pour les premières nations en général, le fait d'avoir accès à des services de soutien social financés par le Canada et les provinces est avantageux, car cela contribue à assurer l'équité et la stabilité.

Par ailleurs, il serait peut-être utile de revoir certaines politiques. Je songe, par exemple, à celle qui a trait à l'emploi. Au lieu d'investir dans l'amélioration des services d'aide sociale, pourquoi ne pas utiliser l'argent pour créer des emplois, donner aux membres des premières nations la fierté et la possibilité de pouvoir travailler et, au besoin, en raison du caractère saisonnier des industries, de toucher de l'assurance-emploi et ainsi se débarrasser de la mentalité d'assisté social? Voilà les changements d'orientation qu'il faut instituer.

Pour ce qui est de l'éducation, qui se définit sous de nombreux aspects, il faudrait que les enfants puissent avoir accès à un très jeune âge à des centres de développement, que les premières nations puissent mettre sur pied leurs propres écoles et aussi leurs propres programmes pour pouvoir sensibiliser les futurs parents aux effets de la consommation d'alcool et de drogues pendant la grossesse et leur offrir des moyens de prévention. À ce chapitre, je pense que les communautés autochtones au Canada sont celles qui comptent le plus grand nombre d'enfants dans des familles d'accueil, ce qui constitue un coût pour notre société. Le fait d'avoir des programmes de prévention, des programmes d'aide préscolaire, ainsi de suite, est extrêmement important.

Tout cela exige beaucoup de travail, mais aussi l'appui du gouvernement fédéral et des provinces. Ces programmes ne peuvent fonctionner seuls.

Par ailleurs, il faut encourager les communautés — les communautés des premières nations — à procéder à une évaluation de leurs besoins afin de voir quelles stratégies doivent être mises en place pour venir à bout des problèmes auxquels elles sont confrontées, soit la pauvreté, les soins de santé, l'emploi. C'est ce qu'est en train de faire la première nation de Westbank. Ce sont les membres eux-mêmes qui définissent leurs besoins, pas les chefs ou les conseillers. Cet exercice est important et doit bénéficier d'une aide financière additionnelle pour aider les premières nations à

l'entreprendre. Elles pourront s'aider elles-mêmes si elles ont accès aux outils.

Des changements structureaux doivent être apportés au système bureaucratique afin que les premières nations puissent participer à la conception, à la prestation et à la gestion des programmes et services qui les concernent. Les premières nations doivent avoir leur mot à dire. Il faut concentrer notre attention là-dessus, donner à nos membres, en tant que premières nations, les pouvoirs dont ils ont besoin pour renforcer leur autonomie. Ce sont là des questions importantes.

La première nation de Westbank a réalisé des progrès dans de nombreux domaines. Le fait de subir la pression des pairs, c'est-à-dire de voir certains dirigeants et entrepreneurs de la communauté obtenir du succès en affaires sert de catalyseur pour nos membres. Cela les amène à penser qu'ils peuvent eux aussi réussir dans ce domaine. Ils peuvent eux aussi avoir accès à des emplois, des débouchés, des contacts et agir comme entrepreneurs dans divers secteurs d'activité.

Ce ne sont là que des suggestions préliminaires, mais qui doivent être prises en considération.

• (1540)

J'ai présenté mon exposé à toute vitesse, mais je sais que mon temps de parole est sans doute écoulé. Brièvement, ce sont là certaines des mesures qui peuvent être prises pour améliorer la situation. Nous devons centrer notre attention sur les exemples de réussite, non seulement à Westbank, mais dans les autres communautés. Et des exemples, il y en a partout au pays. On est en train de créer des emplois, de mettre sur pied des programmes. Les gens retroussent leurs manches et collaborent ensemble. C'est de cette façon que nous allons réussir à réduire la pauvreté.

Merci beaucoup, madame la présidente.

La présidente: Merci beaucoup, chef Louie. Vous avez respecté le temps de parole de 10 minutes qui vous a été alloué. Félicitations.

Nous allons passer à la première série de questions et commencer par M. Savage.

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci, chef Louie, d'être venu nous rencontrer aujourd'hui dans le cadre de notre étude sur la pauvreté. J'espère que nous allons conclure celle-ci rapidement et produire un rapport. Cela fait déjà un bon bout de temps que nous examinons le sujet.

Il y a deux ou trois semaines, nous avons rencontré les représentants de l'APN, du Ralliement national des Métis et de l'Association nationale des centres d'amitié. Vous semblez vivre des choses intéressantes.

Je vous félicite pour les projets de développement économique que votre communauté a lancés — en tout cas, sous votre leadership. Je viens de la Nouvelle-Écosse, une province située à l'autre extrémité du pays. Nous avons nous aussi des premières nations qui sont animées d'un fort esprit d'entreprise: il y a celles de Membertou, de Millbrook et plusieurs autres qui se débrouillent très bien et qui font preuve d'un grand dynamisme sur le plan économique.

Vous avez beaucoup insisté sur les mesures que vous avez prises pour gérer l'économie de la première nation de Westbank. Avez-vous des programmes qui ciblent de manière précise les citoyens les plus démunis de la communauté?

Le chef Robert Louie: Merci de poser la question, monsieur Savage.

Nous avons un département des services communautaires, qui est situé dans le centre de santé et de mieux-être. Je me trouve présentement dans une des salles de réunion de l'immeuble.

Nous avons un programme qui offre des conseils de base pour la recherche d'emploi: comment se présenter devant un employeur, comment se vêtir, comment répondre aux questions en vue d'obtenir un poste. Nous fournissons aux gens des outils et des informations de base.

C'est par là qu'il faut commencer si nous voulons venir à bout de la pauvreté. Or, nous avons besoin d'argent pour y arriver. Comme le financement que nous recevons des gouvernements de l'extérieur ne suffit pas, nous devons injecter nous-mêmes des fonds dans le processus. Il serait bon d'obtenir de l'aide. Je suppose que nous avons de la chance à cet égard, car nous parvenons à trouver des moyens de financer les programmes. Toutefois, il y a de nombreuses premières nations qui sont incapables de le faire, faute de ressources. Ces programmes sont pourtant indispensables.

Nous devons être en mesure de fournir aux plus démunis les outils et le soutien dont ils ont besoin, et parfois de les accompagner dans leur démarche. En effet, certains membres de la communauté consomment de l'alcool et des drogues de manière excessive. Or, si la pauvreté frappe la famille... Quand la mère ou le père ou, dans certains cas, les deux parents sont toxicomanes, qu'arrive-t-il aux enfants...? Est-ce que cette situation a des conséquences dramatiques sur leur quotidien? Ils doivent se lever le matin, préparer un lunch, se rendre à l'école... Et si l'enfant a besoin d'aide, d'un tuteur, et que les parents sont toxicomanes? Les répercussions sur l'enfant — je fais allusion aux pensées de suicide, entre autres — constituent une source de préoccupation.

Notre communauté n'est pas à l'abri de ces problèmes. En ce qui concerne les établissements d'enseignement, lorsqu'ils décèlent des cas d'abus d'alcool ou de drogues à l'école, ils cherchent à savoir ce qui se passe à la maison et l'effet que cela peut avoir sur l'enfant. Nous avons des programmes d'orientation qui s'adressent à l'enfant, mais aussi aux parents, puisque nous devons les informer des difficultés que connaît leur enfant, de l'impact que leur comportement a sur la vie de famille. Nous devons leur dire qu'ils doivent collaborer avec nous s'ils veulent que leur enfant réussisse bien dans la vie, que nous ne pouvons agir seuls.

Voilà le genre de questions auxquelles nous devons nous attaquer, et sans délai. L'enfant qui tombe entre les mailles du filet et qui s'écarte du droit chemin risque lui aussi, plus tard, de vivre dans la pauvreté. Il faut régler ce problème rapidement, en commençant par la base.

• (1545)

M. Michael Savage: Merci beaucoup.

Je voudrais revenir à la question de l'éducation. Quelles mesures précises avez-vous prises de ce côté-là? Avez-vous un programme d'aide préscolaire ou encore d'apprentissage précoce? Comment encouragez-vous les jeunes à terminer leurs études secondaires? Par quels moyens arrivez-vous à les convaincre à poursuivre leurs études au niveau universitaire, collégial? Pouvez-vous nous dire quelques

mots à ce sujet, nous expliquer le rôle que vous avez joué à ce chapitre?

La présidente: Vous avez une minute pour répondre.

Le chef Robert Louie: Merci beaucoup, madame la présidente.

Nous avons des programmes d'aide préscolaire, et aussi un centre de développement de la petite enfance. Dans certains cas, nous offrons un appui à partir de la naissance, jusqu'à ce que l'enfant soit en mesure de fréquenter l'école. Le centre de développement de la petite enfance de Westbank peut accompagner l'enfant pendant la maternelle, la première année, la deuxième, ainsi de suite. Nous avons une école qui dispense des cours de la première à la septième années, et nous concentrons tous nos efforts là-dessus. Cela dit, les membres des communautés des premières nations ont l'option, mais non l'obligation, d'y envoyer leurs enfants. Bon nombre d'entre eux choisissent d'ailleurs de le faire.

Nous attachons beaucoup d'importance à ces programmes. Les services de consultation occupent également une place de choix dans notre stratégie, et nos membres savent qu'ils peuvent y avoir accès, et ce, dès la naissance de l'enfant. S'ajoutent aussi à la liste les programmes de tutorat, notre objectif étant de fournir un soutien et un appui aux enfants qui en ont besoin. Le succès que nous connaissons est en grande partie attribuable aux services de tutorat que nous offrons dès le plus jeune âge, et ensuite, à toutes les étapes du processus.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entendre M. Lessard.

[Français]

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Merci, madame la présidente.

Je veux aussi remercier le chef Louie de venir témoigner de la situation chez lui.

Tout d'abord, chef Louie, j'aimerais vous dire qu'en lisant de l'information sur votre réserve, j'ai été agréablement surpris par son dynamisme économique et l'ensemble de services dont vous êtes dotés.

Si j'ai bien compris, vous êtes dans la vallée de l'Okanagan, qui est une terre assez propice au développement. Vous vivez dans une réserve de 5 300 acres environ et votre communauté compte 434 personnes, qui vivent dans la réserve.

On nous indique aussi qu'il y a 8 000 non-Autochtones. Ces personnes vivent-elles aussi dans la réserve?

• (1550)

[Traduction]

Le chef Robert Louie: Oui. Nous n'avons pas les chiffres exacts, mais il y aurait un peu plus de 9 000 non-Autochtones qui vivent à l'intérieur de la réserve. Nous comptons un peu moins de 700 membres. Nous avons cinq réserves situées du côté ouest et est du pont qui traverse le lac Okanagan. L'emplacement compte pour beaucoup.

[Français]

M. Yves Lessard: C'est bien.

Vous dites que ce sont des non-Autochtones. Dois-je comprendre qu'ils n'ont pas de liens avec la communauté autochtone? S'ils ont des liens, quels sont-ils? Quelles sont les conditions pour pouvoir vivre dans la réserve?

[Traduction]

Le chef Robert Louie: Nous nous efforçons de créer des liens. La location de terres figure parmi les principales mesures qui ont été prises. Nous signons énormément de baux de 99 ans. Les membres de la communauté, y compris les non-Autochtones, les quelque 9 000 personnes... Cela a commencé avec les maisons mobiles, ensuite les maisons plus cossues. Aujourd'hui, de nombreux non-Autochtones habitent des maisons dont la valeur dépasse le million de dollars.

Si nous incluons l'immobilier résidentiel et commercial, nous avons plus de un milliard de dollars investis dans les terres de Westbank. Les non-Autochtones — non seulement sont-ils les bienvenus, mais ils sont également invités à participer à nos activités —, sont représentés au sein du conseil consultatif de cinq membres. Une fois notre autonomie gouvernementale atteinte, nous avons adopté une première loi qui consistait à donner des pouvoirs au conseil consultatif. Les non-Autochtones au sein de notre communauté ont cinq représentants qu'ils élisent eux-mêmes et qui s'occupent surtout des questions fiscales. Je ne sais pas si cela est directement lié aux impôts qu'ils versent — et à l'heure actuelle, nous percevons de ces gens près de 10 millions de dollars par année —, mais ils ont un droit de regard sur les budgets. Ils les approuvent et formulent aussi des recommandations. Ils proposent des moyens d'assurer une meilleure utilisation des fonds, par exemple, en améliorant l'éclairage des rues, le pavage des routes, les services offerts, en adoptant des règlements municipaux, en créant davantage d'espaces verts, ainsi de suite. Ils participent de façon directe aux décisions.

Cette collaboration favorise l'unité de la communauté. Les services de loisirs, par exemple — les impôts servent, en partie, à financer le complexe récréatif et les terrains de balle professionnels au stade Pine, l'installation de nouveaux planchers dans le gymnase, l'entretien des lieux. Le fait qu'une partie de cet argent profite à tout le monde crée une communauté plus unie. Nous consacrons énormément d'énergie à cette question, et les non-Autochtones, eux, contribuent pour beaucoup à notre croissance. Nous faisons front commun. Nous collaborons ensemble.

[Français]

M. Yves Lessard: Excusez-moi de vous interrompre, mais c'est qu'une partie relève de la lecture que nous avons faite.

Vous occupez des terres généreuses, si je peux dire, sur le plan de la production. Vous avez des vignes et toutes sortes d'autres productions. J'aimerais savoir si votre communauté a toujours été structurée de façon aussi convenable ou s'il y a eu un point tournant, à un moment donné. Le cas échéant, pourriez-vous nous expliquer comment tout cela a démarré?

[Traduction]

Le chef Robert Louie: Je tiens à vous remercier d'avoir posé la question.

Je veux m'assurer que vous ne confondiez pas la première nation de Westbank avec la bande indienne d'Osoyoos. Le chef Clarence Louie vient d'Osoyoos. La bande possède des terres fertiles, des vignobles, des terres agricoles. Notre première nation, elle, occupe un emplacement qui est jugé économiquement avantageux. Nous misons non pas sur l'agriculture et la fertilité des terres, mais plutôt

sur la compétence, si on veut, de nos membres, des retombées économiques qu'apportent, par exemple, les centres commerciaux, ainsi de suite. C'est là-dessus que nous axons nos efforts.

Pour ce qui est du point tournant, je dirais qu'il est arrivé quand nous avons commencé à être reconnus comme les maîtres de nos terres, à prendre des décisions sans avoir à consulter les agents des Affaires indiennes dans les bureaux de district, sans avoir à attendre qu'elles viennent de l'extérieur de la réserve. Les choses se sont mises à changer quand nous avons acquis l'autonomie gouvernementale. Quand nous avons été reconnus en tant que gouvernement et que la responsabilité de nos terres, de nos ressources, de nos activités commerciales au jour le jour nous a été confiée, notre esprit d'entreprise s'est développé. C'est à ce moment-là que nous avons lancé des projets en vue d'améliorer les conduites d'eau, les canalisations d'égouts, et ce, dans le but d'attirer les investissements. Nous cherchons, par ailleurs, à mettre en évidence notre culture et notre patrimoine afin d'obtenir l'appui de la communauté et lui démontrer que nous veillons aux intérêts de la nouvelle génération, que nous nous attachons à faire en sorte que tout le monde ait un emploi et un logement.

Il nous reste encore beaucoup à faire, il n'y a aucun doute là-dessus. Il est vrai que nous occupons un emplacement de choix, que nous vivons dans une des régions qui connaît l'essor le plus rapide au Canada. Tout cela est attribuable au fort taux de croissance que nous connaissons ici. Mais le point tournant est arrivé quand nous avons acquis la gouvernance et la gestion de nos terres.

• (1555)

La présidente: Merci beaucoup, chef Louie.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Martin.

M. Tony Martin (Sault Ste. Marie, NPD): Merci beaucoup. Nous avons entendu beaucoup de choses intéressantes cet après-midi.

Je voudrais que vous abordiez un peu plus à fond la question de la fiscalité, que vous nous disiez comment votre communauté a réussi à mettre en place un régime qu'elle juge acceptable.

Le chef Robert Louie: Merci beaucoup, monsieur Martin.

Concernant la fiscalité, et je prends pour exemple le système d'évaluation foncière que nous avons mis sur pied et les mesures que nous avons adoptées au début des années 1990, notre communauté a été une des premières à suivre de près les démarches entreprises par le chef Manny Jules, qui a parrainé la modification apportée à l'article 83 de la Loi sur les Indiens. Nous avons analysé celle-ci en détail. La fiscalité a toujours été un sujet épineux pour les premières nations du Canada. Toutefois, en ce qui nous concerne, le régime d'impôt foncier nous a permis de garder l'argent perçu à l'intérieur de la réserve. Avant 1991-1992, la Colombie-Britannique percevait des impôts auprès des entreprises, des maisons mobiles, des projets d'habitation. Or, cet argent, même s'il était perçu par le gouvernement de la Colombie-Britannique, était investi à l'extérieur de la réserve, ailleurs dans la province, et non de manière précise dans notre communauté. Même les impôts réservés aux dépenses générales, c'est-à-dire à la construction, à l'entretien et au déneigement des routes, rien, strictement rien n'était réinvesti dans la communauté.

Quand nous avons examiné les changements apportés en matière d'impôt foncier, nous nous sommes demandés s'ils comportaient des avantages. S'ils nous permettaient d'exercer un contrôle sur les évaluations foncières, d'investir l'argent perçu dans les services offerts à l'intérieur de la réserve, alors oui, cela contribuerait à changer les choses, et c'est là-dessus que nous avons dirigé notre attention. L'impôt foncier nous permet de fournir des services. Il n'est pas question ici de prendre une partie de l'argent et de le remettre aux membres. L'impôt foncier est considéré comme une source distincte de revenu. Comme je l'ai mentionné, nous avons plus de un milliard de dollars investis dans les terres à l'égard desquelles les non-Autochtones paient des impôts. Ces impôts sont réinvestis dans les services. Oui, nous avons toujours besoin de services de protection contre l'incendie. Sur ce point, nous avons conclu des ententes avec les municipalités et les districts locaux et régionaux, à qui nous versons une partie de l'argent. Ce sont là des besoins essentiels.

Toutefois, nous réinvestissons des fonds dans l'aménagement des routes, l'amélioration des canalisations. Vous ne pouvez construire un centre commercial majeur sans d'abord installer des canalisations d'égouts ou encore des conduites d'eau adéquates. Tout cela demande beaucoup de travail et coûte cher, ce qui fait que nous établissons nos budgets en conséquence.

Voilà l'approche que nous avons adoptée sur le plan de la fiscalité. Cela nous permet d'assurer la croissance future de notre communauté.

Nous avons des ententes fiscales avec le gouvernement qui touchent, par exemple, la TPS, la taxe sur l'alcool ou le tabac ou la taxe sur l'essence. La première nation de Westbank perçoit maintenant un montant équivalent à la TPS. Cet argent lui permet de répondre aux besoins de la communauté.

Donc, toutes ces mesures nous apportent quelque chose.

• (1600)

M. Tony Martin: Pour ce qui est de l'impôt foncier, qui semble représenter le volet le plus important de votre programme, vous taxez non seulement les entreprises et les propriétés appartenant à des non-Autochtones, mais également vos propres membres, n'est-ce pas?

Le chef Robert Louie: Si je choisisais d'instaurer une telle mesure, ou si le conseil décidait de taxer les membres de la communauté, de percevoir auprès d'eux un impôt foncier, nous ne serions pas en poste aujourd'hui. Nous ciblons les non-Autochtones. Par exemple, la personne qui possède une entreprise peut demander à être exemptée des dispositions de la Loi sur les Indiens, et ensuite se constituer en société. Le régime d'impôt foncier s'applique aux non-Autochtones. Nos membres considèrent celui-ci comme un avantage, un droit qu'ils ne sont pas prêts d'abandonner en raison des retombées que cela procure à l'intérieur. Nous n'en sommes pas encore là. Nous nous occupons, pour l'instant, d'aller de l'avant, sachant que nous avons une source de revenus qui peuvent être réinvestis dans la communauté. Voilà comment nos membres perçoivent ce régime.

Donc, les impôts fonciers sont perçus auprès des non-Autochtones. Oui, les non-Autochtones paient des impôts, mais pas nos membres. Deux de nos réserves, les réserves indiennes Tsinstikeptum n° 9 et 10, se trouvent sur la rive gauche du lac Okanagan. Or, 80 p. 100 de leurs terres sont détenues en vertu d'un certificat de possession. Nos membres peuvent exploiter ces terres, sauf qu'ils ne paient pas d'impôt foncier. Toutefois, une fois qu'ils développent celles-ci et qu'un non-Autochtone y installe une entreprise ou une résidence, ou qu'il participe, d'une façon ou d'une autre, à des projets

à caractère commercial ou résidentiel sur celles-ci, les terres deviennent imposables. L'impôt est perçu de cette façon.

M. Tony Martin: Les gens que nous rencontrons un peu partout au pays ont des préoccupations majeures. Le logement fait partie de celles-ci. J'aimerais que l'on s'attarde sur ce sujet. Avez-vous mis sur pied un programme de logement à l'intention des membres de votre communauté? Quels sont les besoins qui ont été cernés? Est-ce que vous considérez le logement comme un droit fondamental pour les familles et les particuliers?

Le chef Robert Louie: Le logement constitue très certainement un enjeu de taille. Il représente un des volets du programme électoral du conseil, qui doit se soumettre à la volonté de la communauté. Nous sommes sur le point de déposer le rapport final d'évaluation des besoins de la communauté, et le logement figure au nombre de ceux-ci. Le conseil a bel et bien l'intention de répondre aux besoins qui existent à ce chapitre.

Ce que nous avons constaté dans le passé — et ce que nous constatons encore aujourd'hui dans toutes les régions du Canada —, c'est que les besoins en logement sont réels, mais que les premières nations ne peuvent assumer à elles seules tous les risques. Je m'explique. À mon avis, entre 25 et 30 p. 100 des problèmes de logement auxquels sont confrontées les premières nations au Canada résultent du fait que les programmes d'aide offerts par la SCHL doivent absorber le coût des logements, ce qui complique les choses. Dans certains cas, si la garantie offerte par le gouvernement est trop élevée et que certains membres n'arrivent pas à rembourser les sommes prévues, c'est tout le programme qui est compromis. Cela risque d'entraîner des difficultés sur le plan économique, de nuire aux services offerts à la communauté. Il va y avoir des impacts, que vous soyez ou non viable en tant qu'entité.

Nous avons essayé de trouver des moyens de surmonter cet obstacle. Nous cherchons à fournir des crédits hypothécaires et nous autorisons les membres de la bande à faire un emprunt hypothécaire. Nous avons développé, par exemple, les baux de A à A. Cette forme de bail permet tout simplement à un membre d'une bande de créer un bail à son nom et de le signer en tant que détenteur d'un CP, c'est-à-dire un certificat de possession. Les banques acceptent maintenant les baux de ce genre et accordent du financement. Seules les premières nations qui gèrent leur terres ou ont atteint l'autonomie gouvernementale peuvent y avoir recours. Du moins, c'est le cas pour l'instant. Cette formule permet à un membre d'une première nation d'obtenir une hypothèque et de détenir un instrument financier hypothécaire l'autorisant à construire un logement.

Elle est applicable dans les cas où les terres sont détenues par un CP. J'ai dit que 80 p. 100 de nos terres sont détenues par un CP, un certificat qui accorde des droits de propriété aux particuliers qui sont considérés comme des propriétaires en fief simple. Ce système fonctionne.

Nous avons d'autres programmes qui visent l'ensemble des lotissements résidentiels des bandes et qui donnent accès au financement de la SCHL. La bande investit des fonds et, dans certains cas, compte sur l'aide et les garanties offertes par la SCHL pour créer des lotissements. Mais notre politique est axée sur le principe de la propriété. Dans ces lotissements, les membres de la bande peuvent, une fois l'hypothèque remboursée, acheter le logement pour un dollar et être considérés à ce moment-là comme des propriétaires en fief simple.

Ce mécanisme est efficace dans ces situations. Dans d'autres, et je songe aux projets de développement social, aux assistés sociaux, par exemple, la bande fournit des logements dont elle est propriétaire et qui vont toujours lui appartenir. Nous pouvons construire des immeubles de quatre ou six logements, des duplex, des logements pour personnes à faible revenu, que nous devons subventionner, sauf que ces logements ne deviendront jamais la propriété des membres. Ils appartiennent à la bande.

Nous devons prévoir divers types de logements pour répondre aux besoins des membres de la communauté.

• (1605)

La présidente: Merci beaucoup, chef Louie. Vous avez donné une réponse très longue, mais il était important que l'on comprenne comment vous gérez le dossier des logements, car cette question constitue vraiment un défi de taille.

Monsieur Cannan.

M. Ron Cannan (Kelowna—Lake Country, PCC): Merci, madame la présidente.

Je vous remercie, chef Louie, de nous accorder un peu de votre temps précieux et de faire part de votre sagesse et de votre expérience à notre comité. Nous avons eu l'occasion de discuter à plusieurs reprises des défis que doivent relever les collectivités des premières nations aux quatre coins du pays et nous vous remercions les mérites de vos 18 années de leadership. Je crois comprendre que vous venez de poser votre candidature pour la prochaine élection. Je vous en félicite et j'espère que vous pourrez continuer sur la voie du succès.

Je tiens seulement à ajouter un complément aux observations de mon collègue, M. Savage, sur l'éducation. Peut-être pourriez-vous nous parler de certaines des réussites des jeunes et des occasions qui se présentent à eux. Au Canada, la croissance démographique la plus rapide est observée chez les jeunes Autochtones. Nous voulons trouver l'angle sous lequel aborder cette composante de l'éducation. Nous avons connu du succès dans la collectivité en collaborant avec le Collège Okanagan et l'UBC Okanagan.

L'Okanagan Nation Alliance et la première nation de Westbank ont travaillé en partenariat relativement à l'éducation postsecondaire pour l'acquisition de compétences professionnelles et la formation. Cette initiative a permis à la main-d'oeuvre de recevoir une éducation, ce qui se traduit par des emplois et qui assure la prospérité pour l'avenir. Pourriez-vous expliquer au comité comment ce partenariat a été possible?

Le chef Robert Louie: Merci beaucoup, monsieur Cannan.

L'éducation est effectivement l'une des caractéristiques ou l'un des piliers de ce que nécessite notre collectivité. Il est aussi vrai que nous travaillons avec le Collège Okanagan, par exemple. D'ailleurs, l'une des membres de notre conseil, la conseillère Loretta Swite, siège au conseil du collège et elle participe directement à la planification et à la recommandation de certaines priorités. Cette participation directe permet au Collège Okanagan d'entendre parler de nos besoins et de ce qui doit avoir lieu. Ainsi, il peut aider à fournir du soutien.

En outre, nous offrons du soutien à nos étudiants. Nous avons des fonds pour les aider à entreprendre des études dans ces programmes. Nous nous concentrons sur les métiers et les apprentis nécessaires, ainsi que sur les universitaires, bien sûr. Il faut couvrir tous les domaines.

Nous estimons que nous travaillons très étroitement avec l'UBCO, l'Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan. Même des initiatives telles que l'ajout d'un centre autochtone au sein même

de l'université constituent un moyen de résoudre les problèmes quand et où ils se présentent. L'Okanagan Nation Alliance est le résultat du regroupement de six bandes de la Colombie-Britannique, dont la première nation Westbank. Nous travaillons très étroitement avec ce groupe pour collaborer avec le Collège Okanagan, et bien sûr l'UBCO, et nous aligner sur quelques-uns de leurs programmes.

J'estime que les opinions et la participation de certains de nos locuteurs d'une langue traditionnelle, entre autres, sont importantes pour l'ensemble du système d'éducation. Je crois que cela a été couronné de beaucoup de succès.

L'important, c'est principalement l'élaboration de programmes d'études. Les universités et les collèges semblent maintenant être ouverts à ce que certains programmes englobent les besoins des Autochtones. Je crois que nous avons fait des progrès à cet égard en l'intégrant dans la planification curriculaire des écoles. Toutes ces initiatives sont des éléments positifs.

Les jeunes et le soutien pour les jeunes sont fondamentaux. Ainsi, lors des collations de grades, si les conseils et les parents sont présents et que les diplômés obtiennent cette reconnaissance, ce sont tous des stimulants qui montrent aux jeunes à venir qu'ils le peuvent, car ces diplômés y sont arrivés. Il y a des mesures à cet égard, dont la remise des diplômes autochtones pour les Métis et les Indiens inscrits ainsi que la célébration en commun de la réussite. J'estime que ce sont toutes des voies positives vers l'éducation. Nous fournissons des fonds pour aider à mettre sur pied ces événements. Ce sont tous des stimulants à l'éducation.

• (1610)

M. Ron Cannan: Merveilleux! J'ai l'occasion de travailler avec le ministre Stockwell Day, qui est également votre député, puisque votre bande couvre deux circonscriptions. J'aimerais maintenant fournir au comité l'une des possibilités.

M. Lessard a fait allusion à certains complexes domiciliaires que vous avez fait construire. Pourriez-vous expliquer un peu au comité certaines des réussites que vous avez eues jusqu'à maintenant et quelques espoirs, occasions et plans de développement économique que vous avez relativement aux terres de réserve?

Le chef Robert Louie: Oui, je crois que nous avons connu passablement de réussites.

J'ai mentionné les centres commerciaux, sur une surface de 1,25 million de pieds carrés. Nous avons des milliers de baux. Actuellement, nous avons entre 3 000 et 4 000 baux résidentiels. Nous venons juste de signer un protocole d'entente avec un promoteur, dans le cadre duquel la première nation de Westbank sera partenaire à parts égales d'un autre centre commercial. Les deux phases s'étendront sur 280 000 pieds carrés. La première nation de Westbank est un partenaire direct à 50 p. 100 à cet égard. Je crois que ce projet aura les résultats escomptés. À mon avis, la création de ces partenariats sera capitale pour l'avenir.

Voici un autre exemple: l'aménagement du pont du lac Okanagan et le partenariat de la première nation de Westbank aux intersections, dont l'échangeur Campbell Road. Il s'agit d'un projet de plus de 15 millions de dollars. La bande de Westbank a été la première en Colombie-Britannique, et peut-être l'une des premières au Canada, que l'on a respectée... pour mener à bien ce projet particulier.

Cela nous a donné un grand élan pour la phase suivante. Actuellement, nous sommes en train d'exécuter un projet de 41 millions de dollars à l'échangeur Westside Road. Il s'agit de construire un viaduc sur l'autoroute 97, le corridor routier principal qui traverse la vallée de l'Okanagan, de créer des détours routiers servant à détourner la circulation de l'autoroute et de donner des directives appropriées et un accès facile. Ce projet est géré par notre organisation. Notre objectif, comme pour l'échangeur Campbell Road, est d'exécuter ce projet selon les délais et le budget prévus. Jusqu'à présent, nous sommes en voie d'atteindre cet objectif.

Nous estimons que de tels projets créent des occasions pour nous. En ce qui concerne le centre commercial dont j'ai parlé et qui fait l'objet d'un protocole d'entente avec le coentrepreneur à parts égales, il sera facile d'y accéder. Nous espérons qu'il sera utile à l'ensemble de la collectivité.

De telles initiatives fournissent des retombées du développement économique. Le développement touristique en est un exemple. La semaine dernière, j'ai assisté à une cérémonie à West Kelowna, la nouvelle municipalité, et la première nation de Westbank a donné 29 000 \$ environ à ce fonds d'aide aux projets touristiques. Nous travaillons en partenariat avec la municipalité de West Kelowna et le district régional pour promouvoir le tourisme dans la région. Nous avons même le chiffre exact — 24,86 p. 100 — qui représente le tourisme sur la rive ouest. C'est un catalyseur formidable, et nous y participons.

Pour ce qui est de la planification future et de l'impact du tourisme sur l'ensemble de la collectivité, il va y avoir des retombées. Les hôtels, les restaurants — toutes ces entités en sont les bénéficiaires. Nous y travaillons étroitement. Ce sont tous des stimulants quant aux activités auxquelles nous participons quotidiennement, hebdomadairement, mensuellement et annuellement.

•(1615)

La présidente: Merci beaucoup, chef Louie.

Avant que nous entamions la seconde série de questions, j'aimerais savoir si vous pouvez rester un peu plus longtemps pour que nous vous posions quelques autres questions. Vous êtes censé être des nôtres jusqu'à 16 h 30. Votre horaire est-il bien serré?

Le chef Robert Louie: Je dois effectivement vous quitter dans 10 minutes, madame la présidente. De fait, notre personnel et des consultants externes m'attendent dans une salle pour commencer une autre réunion. Je vais devoir y assister d'ici 10 minutes. Vous m'en voyez désolé, mais je n'ai pas le choix.

La présidente: D'accord.

Je suis contente de vous l'avoir demandé; je vais donc laisser trois minutes par personne pour la seconde série de questions. Nous allons essayer de poser le plus de questions possible et de nous en tenir à l'horaire.

Madame Minna, vous avez trois minutes.

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.): Merci beaucoup. Je vais tenter d'être très brève.

J'aimerais parler des réserves. Il y a cinq réserves, dont deux sont peuplées. Nous connaissons la population dans les réserves. Actuellement, combien de membres de votre réserve, des membres estimant qu'ils font partie de votre collectivité, vivent dans les centres urbains?

Le chef Robert Louie: Si je ne m'abuse, il y en a plus de la moitié, soit entre 450 et 480. C'est la dernière statistique dont je me

souviens. Au total, nous sommes 680 — ou peut-être un peu plus, maintenant.

Assurément, plus de 50 p. 100 des membres vivent et résident sur les terres de la première nation de Westbank.

L'hon. Maria Minna: Actuellement, combien de vos membres vivent dans les centres urbains et sont reliés à votre collectivité?

Le chef Robert Louie: Voilà une question un peu plus difficile. Je m'excuse de ne pas avoir le chiffre exact en tête. Plus de la moitié d'entre eux vivent ici dans la réserve. En fait, j'ai maintenant tendance à penser qu'ils vivent davantage en milieu urbain qu'en milieu rural. Au Canada, nous avons des résidents qui vivent à Toronto. Quelques-uns sont au Texas. Ils sont un peu partout. Il y en a aussi à Vancouver. D'après moi, de 75 à 80 p. 100 de la population totale — dans les réserves et hors réserve — vivent dans les régions urbaines. Je suis certain que moins de 20 p. 100 vivent dans les régions rurales éloignées.

L'hon. Maria Minna: Quel est le pourcentage de jeunes qui entreprennent des études postsecondaires?

Le chef Robert Louie: Le pourcentage grimpe d'année en année. Je n'ai pas les données exactes, mais notre taux d'obtention de diplôme de la 12^e année est très en hausse; il est près de 60 à 70 p. 100. Je crois que nous sommes actuellement à au moins dix points de pourcentage d'égaliser la norme nationale pour l'obtention du diplôme. Nous sommes en train de rattraper le temps perdu assez rapidement concernant le programme. Notre collectivité est donc très concentrée sur les taux d'obtention de diplôme de la 12^e année.

Pour ce qui est de l'éducation postsecondaire, je ne connais pas les pourcentages, mais nous avons maintenant des membres qui étudient en droit, par exemple. D'autres ont exprimé le désir de se diriger vers la médecine, et je suis sûr qu'ils vont s'y rendre — la médecine dentaire, entre autres. C'est donc en pleine expansion.

•(1620)

La présidente: Je vous remercie.

Nous allons entendre M. Casson, qui a trois minutes.

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Merci, chef Louie, d'être des nôtres aujourd'hui. Nous n'allons pas vous retenir pour que vous assistiez à votre importante réunion avec vos promoteurs. Cela semble passionnant. Tenez-nous au courant de la tournure des événements.

Le chef Robert Louie: Avec plaisir.

M. Rick Casson: Il me semble que l'exemple que vous avez défini pour votre peuple devrait être repris aux quatre coins du pays. Savez-vous s'il y aura du mentorat sur le plan du leadership par vous-même et par d'autres qui ont obtenu de bons résultats? Je crois que vous ne vous attribuez pas assez de mérite pour ce que vous avez fait vous-même et avec les membres de votre conseil de bande. Sans votre leadership, je doute qu'il ait pu en être ainsi.

En ce qui concerne la pauvreté, les gens ont besoin d'un coup de main, et vous avez manifestement créé un environnement où c'est possible. Je vous félicite donc pour cela.

Selon vous, comment pourrait-on répéter l'expérience partout au pays?

Le chef Robert Louie: Merci beaucoup, monsieur Casson.

Tout d'abord, je vous suis reconnaissant de vos paroles aimables.

Pour le mentorat, nous avons pour objectif d'avoir davantage de nos propres membres dans un poste de gestion. Il nous reste encore un peu de chemin à faire avant d'y arriver, mais nous allons dans cette direction. Plus de 200 personnes travaillent directement avec la première nation de Westbank, si je tiens compte du centre de soins intermédiaires Pine Acres. C'est assurément un grand secteur d'emploi. Grâce à l'administration générale, au travail que nous avons et à nos diverses entités juridiques, bien plus de 200 personnes sont directement embauchées par la première nation de Westbank.

Pour ce qui est de la gestion, nous nous efforçons précisément d'offrir des occasions. À titre d'exemple, notre nouveau directeur des opérations est un membre d'une bande qui est entré en fonction le 1^{er} avril. Le directeur des opérations actuel va poursuivre son travail tout au long de l'été et il sera également disponible pour travailler sur des projets spéciaux dont nous avons discuté avec le directeur des opérations sortant. Dans notre division de la santé communautaire, par exemple, l'un des membres de notre bande en est le gestionnaire principal. D'autres sont en formation. Notre objectif est d'offrir cette occasion au prochain membre d'une bande. Ce sont là quelques exemples.

Nous avons beaucoup d'expérience dans les activités telles que le développement de centres commerciaux. Parmi les conditions que nous avons incluses dans nos partenariats de coentreprise, nous demandons un petit montant d'argent pour indiquer qu'un membre d'une bande aurait la possibilité d'en apprendre sur la location de centres commerciaux et leur fonctionnement. C'est un poste que nous avons voulu créer pour offrir des occasions de gestion dans ce domaine à l'avenir.

Il nous reste encore beaucoup de chemin à faire. Nous avons encore besoin d'une formation postsecondaire et de caractéristiques d'affaires, mais nous sommes sur la bonne voie. Ce sont les formes de mentorat qui donnent des résultats, selon nous.

Dans notre constitution, par exemple, lorsque nous avons l'autonomie gouvernementale, nous devons équilibrer la question des droits de la personne en matière d'emploi. Dans la collectivité, nous avons notamment pour objectif d'accorder la priorité aux membres de la première nation de Westbank quand des occasions se présentent. Ensuite, nous nous tournons vers les autres familles autochtones dans la région.

Par exemple, il faut beaucoup de main-d'oeuvre pour réaliser notre contrat de l'échangeur Campbell Road. Dans les contrats de la province, on a exigé que 10 p. 100 de la main-d'oeuvre devait provenir de la première nation de Westbank. Il fallait au moins que ce soit accessible. Nous avons établi le même critère en ce qui a trait à l'échangeur de Westbank. Ce sont des avenues que nous avons explorées.

En ce qui concerne Walmart, Home Depot et les autres points de vente du centre commercial dans la réserve, nous n'avons pas de véritable politique en ce sens. Certains des accords de location ne contraignent pas les parties à procéder ainsi. Nous discutons calmement avec la direction de Home Depot, Zellers et Walmart. S'il y a des occasions, nous leur demandons d'envisager d'embaucher des Autochtones. Nous aidons ces gens à atteindre les compétences requises pour qu'ils soient de bons employés pour les entreprises.

Grâce à ces mesures, j'estime que nous aidons le mentorat et le travail vers l'emploi.

●(1625)

La présidente: Merci, chef Louie.

Avons-nous le temps? Pouvons-nous avoir une dernière question et réponse?

Le chef Robert Louie: Oui, certainement.

La présidente: Parfait.

Madame Beaudin.

[Français]

Mme Josée Beaudin (Saint-Lambert, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci beaucoup, chef Louie, d'être parmi nous aujourd'hui.

On n'a que très peu de temps. Il y a deux préoccupations qui ont retenu mon attention — et qui sont les vôtres également. Je pense que lorsque l'on veut aider des personnes dans une communauté, on doit d'abord débiter par la petite enfance. Tout à l'heure, vous avez dit avoir un centre de la petite enfance qui débutait avec les enfants dès la première année. Par contre, je ne sais pas si ça s'adressait aussi aux enfants de cinq ans et moins. Je suis intéressée de savoir si vous intervenez auprès des enfants de cinq ans et moins. Combien y en a-t-il dans votre réserve?

Vous avez aussi mentionné avoir un problème avec les parents qui souffraient de toxicomanie et d'alcoolisme. J'ai également cru entendre que, sur le plan économique, vous aviez un casino. Je me demande comment vous conciliez tout ça. Comment conciliez-vous les problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme avec un casino dans la réserve, tout en voulant venir en aide aux tout-petits? Quel est votre plan d'action à ce sujet?

[Traduction]

Le chef Robert Louie: Merci beaucoup. Je m'excuse si je n'ai pas été assez clair. Permettez-moi de commenter le dernier point en premier.

Le jeu est quelque chose que nous n'avons pas en ce moment. Nous avons l'ambition d'examiner cela attentivement et de peut-être un jour participer à l'industrie du jeu. J'ai utilisé le jeu comme exemple de succès dans d'autres provinces ou régions, mais nous ne sommes pas tout à fait rendus là en ce sens. Je ne peux donc pas en dire beaucoup plus à ce sujet.

En ce qui concerne le centre de la petite enfance et les faits nouveaux, on y accueille les enfants de moins de cinq ans jusqu'à la maternelle — seulement le niveau préscolaire. Oui, nous avons des enfants de moins de cinq ans. En toute franchise, le centre de développement de la petite enfance était ouvert à tous, y compris les enfants de notre première nation. Au fil du temps, cela a changé, et nous nous concentrons désormais sur les enfants de la collectivité de la première nation de Westbank.

Le besoin est si grand dans ce domaine que nous avons dû augmenter le budget. Toutefois, nous le faisons en toute connaissance de cause. Les frais d'exploitation dépassent les fonds que nous sommes capables de rassembler. Par conséquent, nous devons trouver d'autres programmes et d'autres moyens, et c'est ce que nous faisons de plein gré.

Je crois que les résultats sont très importants, parce que notre philosophie est d'offrir une éducation préscolaire. Beaucoup d'enfants de la maternelle sortent du centre de développement de la petite enfance avec des connaissances qui les aideront en première année. Je crois qu'il est vraiment important de nous concentrer sur la petite enfance.

J'ai vu des collectivités du grand nord par exemple. Fort Nelson est une des collectivités où j'ai vu des mères et leurs bébés dans les classes ou dans la salle du centre communautaire, et leurs autres enfants sont peut-être inscrits à l'école. Mais c'est un cas où l'invitation fonctionne vraiment dans cette collectivité de Fort Nelson. Ainsi, les parents participent directement à l'école et ont le sentiment d'en faire partie, et non d'être simplement venus s'asseoir, prendre un café et bénéficier d'un service de garde d'enfants.

Il faut créer un environnement où les jeunes enfants et les bébés bénéficient de cette assurance. Ils savent que leurs parents, le système scolaire ou la collectivité de la première nation sont là pour les aider. Je crois que c'est ce qu'il faut leur faire ressentir dès la naissance.

Dans certains cas, il faut éduquer les parents, parce que je crois que c'est dans l'alcoolisme et la toxicomanie que se trouve la vraie pauvreté. C'est au sein des familles dans cette situation. Nous devons donc nous concentrer sur cela. Je crois qu'il s'agit d'un enjeu important pour le Canada, et qu'il doit y accorder une place importante. Si nous ne commençons pas cela à un très jeune âge, je crois que les collectivités auront moins d'avantages et qu'il deviendra plus difficile de sortir les gens de la pauvreté.

• (1630)

La présidente: Merci beaucoup, chef Louie. Nous ne vous retarderons pas plus longtemps. Nous sommes reconnaissants du temps que vous avez passé avec nous.

Je crois que vous avez exprimé en peu de temps certaines choses qui peuvent vraiment contribuer au succès. Comme je le disais avant d'être élue, si vous trouvez quelque chose qui fonctionne, copiez-le sans la moindre gêne. Je sais que c'est un peu simpliste, mais vous amenez vraiment des points importants, alors que nous étudions la

pauvreté au Canada, précisément dans les réserves des premières nations, et que nous regardons ce que votre collectivité et vous avez accompli.

J'aurais souhaité avoir davantage de temps pour vous poser des questions. Je ne suis pas certaine, mais en tant que comité, nous pourrions décider de vouloir en fait discuter avec vous un peu plus longtemps. Nous allons en parler, et vous serez peut-être d'accord pour revenir. Je crois qu'il est important, pour trouver des solutions que nous écoutions très attentivement ce que vous faites, en tant que première nation qui réussit.

Je vous remercie encore. Je vous remercie de votre travail et de votre dévouement envers votre collectivité.

Sur ce, nous allons vous libérer pour votre prochain rendez-vous et vous souhaiter une bonne continuation.

Le chef Robert Louie: Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

En fait, mon prochain rendez-vous n'est pas avec les promoteurs, mais il porte sur les revendications territoriales et cet enjeu en général. C'est une question très importante pour nous.

Oui, j'aimerais vous offrir toute l'aide dont je suis capable, ou dont ma collectivité est capable, si cela peut aider le comité. D'autres gens de ma collectivité et moi-même serions très heureux de vous aider dans tous les cas où c'est possible. Je vous remercie de nous donner cette occasion.

La présidente: Merci.

Nous allons suspendre la séance pour trois minutes, et nous allons ensuite poursuivre à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>